

Afin de vous aider à vous constituer votre propre budget loisirs-vacances, votre Comité d'Entreprise vous propose d'acquérir des Chèques-Vacances **grâce à une épargne de 10 mois, dont vous choisissez le montant total, en optant pour une mensualité bonifiée par le CE d'un montant unique de 70€.**

Choix possible de mensualités.	Epargne salariale cumulée sur 10 mois
15€	150€
20€	200€
30€	300€
40€	400€

Bonification unique accordée
par le CE de 70€

*A titre d'exemple, si vous souhaitez opter pour le prélèvement à 20 €/ mois pendant 10 mois, vous obtiendrez, en **2026**, 270 € en ANCV (chèques ANCV de 10€ ou sous forme dématérialisé).*

Durée de l'épargne : 10 mois, prélèvements début juillet 2025 à début avril 2026.

Distribution des Chèques-Vacances : mai-juin 2026.

Mode de paiement : Prélèvement automatique sur compte bancaire. **Pour les nouveaux adhérents veuillez impérativement fournir un RIB.**

Si cette proposition vous intéresse, inscrivez-vous directement via le site du CE grâce au formulaire spécialement dédié.

www.cse-oi-wingles.fr

Mot de passe 62410

ATTENTION : Dimanche 15 JUIN 2025, dernier délai.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : Prénom : Téléphone :

Email :

Adresse :

Code postal : Ville :

Choix de la mensualité : 15 € ☐ ou 20 € ☐ ou 30 € ☐ ou 40 € ☐

Choix du format des ANCV remis en 2026 :

☐ Format classique (chèques de 10 €)

☐ Format ANCV Connect (dématérialisé)

Je suis intéressé(e) par la formule « Epargne Chèque-Vacances » et autorise le prélèvement automatique sur compte bancaire de mon épargne. En cas de refus bancaire, les mensualités n'ont acquitté au titre de la mensualité M-1 seront automatiquement représentées le mois qui suit. En cas de problème récurrent, le CE contactera le salarié pour trouver une solution.

Toute mention manquante invalide la demande.

Le CE se réserve le droit de demander les cartes d'identités des enfants en cas de doute.

L'envoi de ce formulaire vos acceptations.

Date :

Signature

Bulletin d'inscription à remettre à l'intersyndicale en charge du CE où
dans la boîte aux lettres à l'entrée du local CE avant le dimanche 15 juin 2025.